

Attestation hébergement HDS

Paris, le 23 septembre 2022

La société EXODATA EU dont le siège social est établi 27 Avenue de l'Opéra à 75001 Paris représentée par son Directeur Général Monsieur Maxime de Tourtier certifie héberger et infogérer l'environnement applicatif de la société Oscare dans le cadre de son offre d'Hébergement de Données de Santé *ExoHealthcare* et du contrat d'hébergement HDS signé entre les parties le 29/06/2022.

L'hébergement de données de santé est soumis aux obligations du code de la santé publique, article L1111-8 et au référentiel de certification HDS de l'Agence française de la Santé numérique version 1.1 de Mai 2018¹.

La société EXODATA répond aux exigences du référentiel de certification et a fait l'objet d'une certification HDS (Hébergeur de données de Santé) par l'organisme de certification AFNOR (copie en pj).

Fait pour valoir et servir ce que de droit.

Maxime de Tourtier
Directeur Général



EXODATA EU
27 Avenue de l'Opéra - 75001 Paris
Tél.: 01 42 96 00 81
SIRET: 817 893 639 00010 R.C.S. Paris
www.exodata.fr - info@exodata.fr

1

https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/hds_referentiel_de_certification_v1.1f_ma_2018.pdf

EXODATA

Europe, Réunion, Maurice, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Nouvelle-Calédonie

Mail : info@exodata.fr | Site web : www.exodata.fr